

Enquête sur les mineurs non accompagnés

Jeunes en situation d'exil
à la Bibliothèque publique d'information

Mars 2025

Étude rédigée par
Julie Lavielle
Service études et recherche de la Bpi

Etude réalisée avec la participation de Damien Day,
Camille Delon, Raphaële Gilbert, Fanny Tapia, (Bpi, Centre Pompidou)
et Benjamin Cagan, (Halte Humanitaire Diderot de
la Fondation de l'Armée du Salut).

ÉLÉMENTS CLÉS

QUI SONT CES PUBLICS ET POURQUOI CETTE ENQUÊTE ?

Que sait-on de ces publics ?

Entre l'été 2023 et mars 2025, une centaine de jeunes, principalement des garçons venant de Guinée Conakry et de Côte d'Ivoire, ont fréquenté la Bpi quotidiennement. Ils sont en attente de reconnaissance de minorité et vivent dans une situation d'extrême précarité : 1 sur 2 est en situation de faim sévère et 9 sur 10 dorment à la rue ou en campement. La majorité de ces jeunes sont reconnus mineurs à l'issue des recours, pris en charge et scolarisés.

L'ENQUÊTE

Afin de comprendre quels sont les pratiques de ces nouveaux publics au sein de la bibliothèque et leurs besoins, le service Etudes et Recherche a mené des entretiens collectifs avec des jeunes participant à des ateliers d'alphabétisation organisés par la Bpi.

Un parcours au sein de la ville et des relais vers la bibliothèque

Les jeunes circulent entre bibliothèques et structures sociales, à la recherche notamment de lieux sûrs et de cours de français.

Une soif d'apprendre et un fort intérêt pour les loisirs culturels

L'enquête déconstruit une vision monolithique des pratiques des mineurs exilés non accompagnés. L'utilisation de la bibliothèque ne se limite pas à des besoins primaires (recharger son téléphone, avoir accès à un lieu chauffé et à des toilettes). Ces jeunes utilisent beaucoup la bibliothèque comme ressource d'apprentissage et lieu de loisirs culturels.

Un besoin de tranquillité et de repos

Le besoin de repos de ces jeunes a pu questionner de prime abord les professionnels. L'enquête montre que la bibliothèque apparaît comme un lieu refuge dans lequel trouver de la tranquillité, du repos et "oublier ce qui fatigue" dans un quotidien marqué par l'errance et le manque de sommeil. C'est un lieu de ressourcement physique et culturel, pour mieux repartir. "On se sent bien traités. Comme les autres. On reste concentrés."

La relation aux autres publics : discrétion, stigmatisation et intégration

Les jeunes sont discrets et utilisent la bibliothèque comme un lieu d'intégration sociale, où "tout le monde est pareil". Le dialogue avec les professionnels et la mise en place d'ateliers ont permis de les faire circuler dans les différents espaces, alors qu'ils tendaient au départ à rester groupés dans une seule salle, ce qui pouvait susciter des tensions d'usages avec d'autres publics.

La relation avec les bibliothécaires : attention, considération et attachement

A la recherche d'anonymat mais aussi d'attention et d'accompagnement, ils semblent très sensibles à la considération que leur portent les bibliothécaires. Si la question du sommeil est sujet de tension entre professionnels, une relation d'attachement réciproque est observée avec une partie d'entre eux : « C'est le public dont on rêve en bibliothèque. Ils ont soif d'apprendre, certains ont appris à lire ici, ils sont respectueux et preneurs de tout ce qu'on leur propose. »

Conclusion

L'enquête montre que la fréquentation de la bibliothèque par les mineurs non accompagnés n'est pas seulement liée à des besoins primaires, bien que ceux-ci motivent leur première visite. Au fil de leur familiarisation avec les lieux, leurs usages évoluent (visionnage de films, utilisation des ordinateurs, apprentissage du français, écoute de musique). Les bibliothèques peuvent investir les besoins de formation et de documentation de ces publics déscolarisés, dans une situation d'incertitude et en demande d'apprentissage.

PISTES OUVERTES PAR L'ÉTUDE POUR AGIR SUR LE TERRAIN

Se documenter : ressources à consulter

Réfléchir en équipe à leur accueil : quelques pistes issues de l'enquête

S'inspirer : focus sur les ateliers proposés à la Bpi

S'inspirer : focus sur le partenariat avec la Halte humanitaire

Conduire une enquête pour mieux connaître ce public : focus sur le guide d'entretien et la méthodologie utilisés à la Bpi

SOMMAIRE

QUI SONT CES PUBLICS ET POURQUOI CETTE ENQUÊTE.....3

Que sait-on de ces publics ?.....	4
La reconnaissance de minorité en France : une longue période d'errance.....	4
À Paris : une situation d'extrême précarité.....	5
A la Bpi, une centaine de jeunes	7
Pourquoi cette enquête ?	8
Un nouveau public et les questionnements des professionnels	8
Des expérimentations : atelier d'informatique, atelier d'alphabétisation, médiation	8
Un partenariat avec le champ social.....	9
Le cadre de l'enquête.....	10

L'ENQUÊTE.....11

Un parcours au sein de la ville et des relais vers la bibliothèque.....	12
« C'est un ami qui m'a montré. » : l'arrivée à la Bpi.....	12
« J'étais un peu timide la première fois » : les premiers pas à la bibliothèque.....	12
Une circulation entre différents lieux, à la recherche de cours de français.....	12
Une soif d'apprendre et un fort intérêt pour les loisirs culturels	13
Apprendre le français.....	13
Regarder des films, écouter de la musique.....	13
Un besoin de tranquillité et de repos	14
Un usage des lieux très respectueux	14
« Oublier tout ce que j'ai dans la tête et qui me fatigue »	14
La prise en compte du besoin de repos par la bibliothèque.....	14
La relation aux autres publics : discrétion, stigmatisation et intégration.....	15
Stigmatisation.....	15
Discrétion.....	15
Intégration	15
La relation avec les bibliothécaires : attention, considération, attachement	16
Une demande d'anonymat, mais aussi d'aide et d'attention.....	16
L'importance de la considération réciproque.....	16
Une relation d'attachement réciproque entre les jeunes et les professionnels	16
Se ressourcer pour se projeter.....	17
Conclusion	18

PISTES OUVERTES PAR L'ÉTUDE POUR AGIR SUR LE TERRAIN.....19

# Se documenter : ressources à consulter	20
# Réfléchir en équipe à l'accueil des mineurs non accompagnés.....	21
# S'inspirer : focus sur les ateliers proposés aux mineurs non accompagnés à la Bpi.....	23
# S'inspirer : focus sur le partenariat avec la Halte humanitaire	29
# Conduire une enquête pour mieux connaître ce public : focus sur le guide d'entretien et la méthodologie utilisés à la Bpi	31

**Qui sont ces publics
et pourquoi cette enquête ?**

Que sait-on de ces publics ?

Depuis l'été 2023, une centaine de jeunes exilés non accompagnés fréquente quotidiennement la Bpi. Un « mineur exilé non accompagné » (MNA) est un enfant de moins de 18 ans, de nationalité étrangère, arrivé sur le territoire français sans être accompagné par l'un des titulaires de l'autorité parentale ni par un représentant légal. En attendant de pouvoir être inscrits dans cette catégorie administrative, les publics de la Bpi dont il est question ici sont des adolescents exilés, non accompagnés, en attente de la reconnaissance de leur minorité.

La reconnaissance de minorité en France : une longue période d'errance

En France, les mineurs non accompagnés relèvent de la protection de l'enfance comme tout enfant en danger sur le territoire. Dans les faits, ces jeunes font l'objet de procédures spécifiques, de plus en plus dissuasives et longues, qui conditionnent leur accès à une protection. En conséquence, de nombreux adolescents, principalement des garçons, sont en attente d'une protection et d'une prise en charge. Pendant cette période, ils survivent dans des conditions d'extrême précarité.

Différentes données statistiques permettent d'appréhender la question des mineurs non accompagnés sous un angle objectif et collectif. Au cours de l'année 2023, la Mission nationale des mineurs non accompagnés du ministère de la Justice, qui est chargée de l'enregistrement quotidien des ordonnances et

décisions de placement, a recensé **19 370 mineurs exilés non accompagnés**. Les trois pays d'origine des mineurs non accompagnés les plus fréquents sont la Guinée-Conakry (31,8 %), la Côte d'Ivoire 22,8 % et, en moindre proportion, la Tunisie (7,8 %) (Mission nationale mineurs non accompagnés, 2023).

Lorsqu'ils arrivent sur le sol métropolitain et qu'ils se déclarent les mineurs exilés non accompagnés, le Conseil départemental doit instaurer un accueil provisoire d'une durée de cinq jours, renouvelable deux fois. Une évaluation de la minorité est alors faite par des professionnels spécialisés dans le domaine de l'enfance. C'est ensuite le Conseil départemental qui décide de la reconnaître ou non. D'après l'enquête conduite par Départements de France,

l'association d'élus représentant les départements, **23% des jeunes obtiennent, à ce premier stade, une reconnaissance de leur minorité** (Départements de France, 2023). Lorsque la minorité n'est pas reconnue, le jeune peut contester la décision en saisissant le juge des enfants. Il est alors « en recours ».

La moyenne d'âge déclarée des jeunes est située entre 15 et 16 ans. (...) Ils vivent dans une situation d'extrême précarité : la moitié d'entre eux est en situation de faim sévère, et neuf sur dix ont dormi uniquement à la rue ou en campement depuis le refus de la reconnaissance de leur minorité.

En mars 2024, l'association d'aide aux exilés Utopia 56 estime à environ **3 800 le nombre de mineurs non accompagnés en recours** sur le sol métropolitain (dont 7% de filles). **Six sur dix d'entre eux en moyenne sont ensuite reconnus comme mineurs** par le juge des enfants. Cependant, ce taux varie beaucoup selon le lieu d'appel (Utopia 56, 2024).

« Pendant le temps de cette procédure, ils ne sont considérés ni comme majeurs ni comme mineurs aux yeux des institutions et ne bénéficient d'aucun dispositif d'aide. La plupart du temps, ils vivent dans la rue, accèdent difficilement à l'aide alimentaire, n'ont pas accès à l'école ni aux soins. Cette période d'errance peut durer un an, parfois plus à Paris. » B. Cagan, Halte humanitaire, Paris.

Lorsque les jeunes sont reconnus mineurs, ils sont pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance, suivis par un éducateur, scolarisés et hébergés.

Pour penser l'accueil de ces jeunes, il est également important d'avoir connaissance de quelques éléments relatifs à leur expérience de l'exil et de l'accueil qu'ils ont reçu en France. Le processus de reconnaissance de minorité est long, il peut se faire à travers une évaluation sociale (les autorités demandent au jeune de raconter les raisons de son départ et le déroulé de son parcours migratoire), une expertise médico-légale controversée (test osseux) et/ou une authentification des documents d'état civil. La sociologue Noémie Paté montre que ce processus, symboliquement violent, est marqué par un fort soupçon de la part des autorités administratives à l'égard des jeunes exilés, tandis que ces derniers procèdent à une « mise à nue » qui doit correspondre aux attendus de l'administration, mais qui élude souvent les expériences de violence vécue au cours de leur parcours migratoire (Paté, 2022). Un enjeu dans l'accueil de ces jeunes est donc de leur

proposer un « espace-temps dans lequel il sera permis de s'arrêter un peu, de faire connaissance, de se faire confiance » (Bricaud & Thibaut, 2017).

À Paris : une situation d'extrême précarité

La rue et la faim

Une enquête conduite par Action contre la faim à Paris à la fin de l'année 2023 estime que la moyenne d'âge déclarée des jeunes est située entre 15 et 16 ans et qu'ils sont arrivés en moyenne à Paris depuis 3 mois (Action contre la faim [ACF], 2024 : échantillon : 127 personnes).

Ces jeunes vivent dans une situation d'extrême précarité : la moitié d'entre eux est en situation de faim sévère, et 9 sur 10 ont dormi uniquement à la rue ou dans des campements régulièrement déplacés par les forces de l'ordre. Afin d'alerter les autorités municipales et nationales et à l'initiative d'associations telles que le collectif des jeunes du parc de Belleville, certains jeunes ont occupé des lieux culturels tels que la Maison des Métallos au printemps 2024 ou la Gaîté lyrique (nov.2024-mars 2025).

L'errance : le rôle des accueils de jour humanitaires et des bibliothèques

En journée, les mineurs exilés non accompagnés sont en errance. Ils fréquentent des accueils de jour d'associations humanitaires (2 sur 3 selon l'enquête d'Action contre la faim) tels que la Halte Humanitaire, Coucou Crew ou l'Espace Solidarité Insertion Agora d'Emmaüs Solidarité, restent dans la rue (1 sur 2) ou bien des lieux publics gratuits, où l'accueil est inconditionnel, comme les bibliothèques publiques. .

Un article du média indépendant Street press rend compte d'une journée type de l'un ces jeunes à Paris : « *Après les distributions [alimentaires, sur le parvis de l'Hôtel de Ville], ils filent retrouver leur tente du côté de Pont Marie, celui qui relie l'île Saint-Louis au quai de l'Hôtel-de-Ville, à moins de 800 mètres. La journée, ils trouvent un peu de chaleur à la bibliothèque du Centre Pompidou, à 20 minutes à pied. De Paris, ils ne connaissent pas grand-chose de plus que ces quelques rues du 4e arrondissement. Les jeunes hommes n'en sortent que pour se rendre dans le parc de Belleville, devenu un lieu de rendez-vous et de sociabilité entre personnes migrantes* » (Monnoyeur & Lequeux, 2025).

Deux jeunes sur trois interrogés dans un accueil de jour ne connaissent pas d'autre lieu. Parmi ceux qui en connaissent d'autres, les freins d'accès sont la nécessité d'une carte, la fermeture aux mineurs et la peur de se faire contrôler dans les transports en commun.

Selon l'enquête d'Action contre la faim, **1 sur 3 fréquente des bibliothèques**. Le pourcentage de jeunes fréquentant les accueils de jour est probablement surévalué car l'enquête a eu lieu dans des accueils de jour. Ainsi, les jeunes ayant répondu à l'enquête alors qu'ils étaient au parc de Belleville sont seulement un tiers à fréquenter les accueils de jour, les deux tiers restent dehors et près de la moitié se rendent dans des bibliothèques.

Tout comme les lieux d'accueil participant à l'enquête, les bibliothèques fréquentées sont concentrées dans l'extrême centre de Paris : sont mentionnées la Bibliothèque historique de l'Hôtel de Ville, la bibliothèque de la Canopée et la Bibliothèque publique d'information. **Les jeunes exilés peuvent s'y mettre à l'abri, s'y reposer, accéder aux toilettes, recharger leur portable et se connecter au wifi, mais aussi apprendre le français, l'informatique et profiter de loisirs culturels.**

Comme le souligne la philosophe Céline Bonicco-Donato, les bibliothèques font en effet partie des « espaces intérieurs publics », lieux clos largement ouverts au public dont l'aménagement permet des

formes de relâchement et dans lesquels les personnes développent des habitudes d'usage. Elles répondent à un besoin d'avoir un espace à soi, de repos et de pause, dans un contexte où l'espace public est de plus en plus traversant et excluant (Bonicco-Donato, 2024).

Selon l'enquête auprès des jeunes en procédure de reconnaissance de minorité à Paris réalisée par l'Armée du salut et d'autres associations, c'est l'éducation qui est citée comme besoin prioritaire par 75 % des jeunes, malgré leur situation d'extrême précarité, avant l'accès à l'hébergement, l'alimentation, la santé et l'hygiène.

Un besoin de lieux d'éducation

ouverts aux mineurs

Un des résultats, a priori contre intuitif, de l'enquête d'Action Contre la Faim conduite en 2023 est que le premier besoin prioritaire évoqué par les trois quarts des jeunes est l'éducation, suivi d'un hébergement et de la reconnaissance de minorité.

L'enquête d'ACF met donc en évidence un besoin fort de lieux ouverts aux mineurs et qui agissent dans le domaine éducatif. Les bibliothèques, institutions qui sont déjà identifiées comme des lieux de répit par les mineurs non accompagnés, peuvent répondre, dans la mesure de leurs moyens, à ces besoins. Une des recommandations formulées par l'ONG est d'ailleurs de « sensibiliser et former les professionnels accueillants au sein des lieux de répit existants (bibliothèques, ESI, etc.) pour une meilleure réponse aux besoins spécifiques des jeunes dont la demande de reconnaissance de minorité a été évaluée négativement par le département et qui saisissent le juge des enfants, ainsi qu'aux jeunes exilés en errance n'ayant pas entamé de démarche ».

A la Bpi, une centaine de jeunes

D'un groupe homogène...

Si ces jeunes ont une situation en commun, ils restent des adolescents, présentant une diversité de goûts et de pratiques culturelles.

L'enquête barométrique annuelle réalisée par la Bpi et portant sur ses publics (mars 2024) permet d'approcher ce public, bien qu'il faille avoir à l'esprit que le pourcentage de mineurs exilés non accompagnés est probablement sous-estimé, les publics précaires ayant davantage tendance à éviter de répondre aux enquêtes.

En mars 2024, 64 usagers ayant moins de 18 ans sont recensés par l'enquête barométrique annuelle. Les deux tiers sont de nationalité étrangère, soit un effectif de 43 personnes : la nationalité la plus représentée est la nationalité guinéenne (3 sur 10), puis ivoirienne (2 sur 10).

On peut isoler un petit groupe de mineurs de nationalité guinéenne, ivoirienne, soudanaise, gambienne, camerounaise et sénégalaise de 38 personnes. Parmi ces personnes il y a une femme. 1 sur 5 réside dans le 1er et le 4ème arrondissement. 2 sur 5 parlent une autre langue que le français, 1

sur 3 le français, 1 sur 3 parlent le français et une autre langue. Leur moyenne d'âge est de 16,5 ans.

Beaucoup de non réponses concernent les pratiques documentaires et la connaissance des services, mais quelques éléments peuvent être mis en évidence. La moitié de ces personnes vient depuis 2024 et vient régulièrement (tous les jours ou presque ou une à deux fois par semaine). Un tiers d'entre elles ont utilisé les collections lors de leurs précédentes visites. Le jour même, les deux tiers ont utilisé le wifi, 4 sur 10 les ordinateurs, un quart a lu ou consulté un livre. Elles ont principalement utilisé le wifi ou les ordinateurs afin d'aller sur les réseaux, de regarder des vidéos ou d'écouter de la musique.

... à une diversité d'usages et de pratiques culturelles

Leur situation commune ne doit pas faire oublier la diversité des pratiques culturelles et des usages de la bibliothèque de ces jeunes. Ceux-ci dépendent de leurs goûts, et donc de leur socialisation, comme c'est le cas pour tous les usagers, quel que soit leur niveau de vie.

Leurs pratiques varient également en fonction de leur degré de familiarité avec la bibliothèque : lors de chaque entretien, au moins un jeune ne savait pas qu'il y avait plusieurs étages dans la Bpi et ne fréquentait que l'espace autoformation. D'autres, moins nombreux, connaissent l'espace musique et l'espace presse.

Pourquoi cette enquête ?

Un nouveau public et les questionnements des professionnels

En septembre 2023, la Bibliothèque publique d'information a vu affluer dans ses espaces de nombreux mineurs non accompagnés en situation d'exil. Jusqu'à la fermeture provisoire de la Bpi en mars 2025, ils ont été une centaine, parfois plus, à fréquenter la Bpi quotidiennement.

À son arrivée, ce nouveau public a suscité des interrogations de la part des bibliothécaires, d'autant plus que ces jeunes ne semblaient pas connaître les codes de l'institution : ils se regroupaient très nombreux autour de points électriques pour recharger leurs téléphones, ils s'asseyaient sur le sol, s'y endormaient parfois. Les autres publics habitués à fréquenter la bibliothèque ont parfois accueilli ces jeunes avec des réserves, plus ou moins marquées, allant jusqu'aux remarques racistes.

Rapidement, la Bpi a pris contact avec des acteurs de terrain connaissant ce public et s'est fait accompagner dans la mise en place d'actions pour intégrer ce public à l'activité de la bibliothèque. La Halte humanitaire a été l'un de ces partenaires essentiels : grâce à son expertise et sa connaissance du parcours des jeunes exilés, elle a guidé la Bpi vers un accueil de ce public dans de bonnes conditions.

Les jeunes étaient très en demande, volontaires, enthousiastes et leurs capacités de concentration et d'apprentissage étaient remarquables.

Des expérimentations : atelier d'informatique, atelier d'alphabétisation, médiation

La mise en place d'un atelier autour de l'apprentissage du français pour ces jeunes est rapidement apparue comme une évidence, ce qui a sans doute été facilité par le fait que la Bpi dispose d'une référente des publics du champ social ainsi que d'une expertise dans l'apprentissage des langues (autoformation, ateliers de conversation).

Quelques semaines avant la mise en route de l'atelier, trois bibliothécaires volontaires se sont relayés quotidiennement pour aller à la rencontre des jeunes présents dans la bibliothèque. Un lien s'est progressivement mis en place. Les ateliers de français ont ensuite débuté en février 2024, en partenariat avec

l'association Maât, qui développe des projets culturels auprès de ces jeunes. Il a été convenu que le service le plus adapté à leurs besoins et entrant dans les compétences des bibliothécaires était un atelier d'alphabétisation et de remise à niveau scolaire. Mener cette action en partenariat a permis aux bibliothécaires d'être accompagnés et soutenus.

Les groupes, de 5 à 6 personnes, étaient constitués par niveau et type d'activité : alphabétisation, français, mathématiques, etc. Il s'agissait là d'un atelier et non pas d'un cours de français. Il n'y avait pas nécessairement de suivi d'une semaine à l'autre et les bibliothécaires ne sont pas enseignants : ils se sont appuyés sur leur expérience, leurs centres d'intérêt et sur les ressources disponibles dans la bibliothèque, les manuels Français Langue Etrangère du service autoformation par exemple.

Au total, plus de 670 participations ont été comptabilisées dans le cadre de ce service. Entre 10 et 25 jeunes, très majoritairement des garçons, ont fréquenté l'atelier chaque semaine. Ils ont bien identifié l'atelier et leur comportement au sein et vis-à-vis de l'institution a considérablement changé : ils sont allés plus facilement voir les bibliothécaires, ils ont investi de nouveaux espaces de la bibliothèque, et utilisé d'autres services. Par exemple, ils ont davantage consulté les ressources en autoformation et ils ont visionné des films sur les postes DVD.

Les jeunes étaient très en demande, volontaires, enthousiastes et leurs capacités de concentration et d'apprentissage considérées comme remarquables par les bibliothécaires.

Les ateliers ont été des moments studieux, mais aussi joyeux, d'échanges et de rires. Un atelier d'initiation au numérique reprenant la même organisation a été mis en place à partir de l'été 2024 à destination de ce public. Une fois par semaine, deux ou trois bibliothécaires allaient à la rencontre des jeunes, dans les espaces de la Bpi afin de leur proposer de participer à un atelier numérique dont les objectifs étaient d'apprendre à manipuler un ordinateur, naviguer sur internet, s'informer, etc. Cet atelier a également suscité l'enthousiasme des jeunes dont une large partie n'avait jamais eu accès à un ordinateur.

Un partenariat avec le champ social

Cette enquête est née d'une double volonté émanant de la référente champ social du service du Développement des publics et de la communication de la Bpi, et du chef de service de la Halte Humanitaire Diderot (Fondation Armée du Salut).

Du côté de la Bpi, elle a été motivée par un besoin de documenter un phénomène qui a en partie transformé la composition des publics et qui a

Cette enquête a été motivée par un besoin de documenter un phénomène qui a en partie transformé la composition des publics et qui a amené la bibliothèque à mettre en œuvre des dispositifs pour accueillir les mineurs exilés non accompagnés, ainsi que par des questionnements plus précis portant sur la cohabitation de ces publics avec l'ensemble des usagers.

amené la bibliothèque à mettre en œuvre des dispositifs pour accueillir les mineurs exilés non accompagnés. Elle l'a aussi été par des questionnements plus précis portant sur la cohabitation de ces publics avec l'ensemble des usagers. La question de la fréquentation de la bibliothèque après son déménagement en août 2025 est également entrée en ligne de compte, le nouveau site Lumière étant situé dans le même arrondissement que la Halte humanitaire.

La Halte humanitaire a également sollicité cette enquête. Créé en janvier 2001, cet accueil de jour situé rue de Rivoli à 1 kilomètre de la Bpi était initialement destiné aux adultes exilés. Face à l'affluence de mineurs, il a ouvert un deuxième pôle qui leur est dédié. L'ouverture de celui-ci a suscité des questions de la part de son personnel, notamment dans l'objectif d'adapter leurs services aux besoins des mineurs non accompagnés.

Le cadre de l'enquête

En janvier et février 2024, des agents du service Études et Recherche et du service développement des publics et communication de la Bpi ont réalisé six entretiens collectifs avec des jeunes participant à des ateliers d'alphabétisation réunissant entre 3 et 9 personnes.

Les entretiens avaient pour objectif de comprendre comment les jeunes avaient connu la bibliothèque, leur fréquence de visite, leurs pratiques, mais aussi de savoir comment ils se sentaient dans la Bpi. La présence d'une animatrice ayant préalablement animé l'atelier d'alphabétisation a grandement

facilité les échanges, les adolescents se sentant davantage en confiance.

L'enquête comporte des limites :

- les jeunes ne participant pas aux ateliers d'alphabétisation n'ont pas été interrogés, or ils peuvent avoir des pratiques différentes ;
- les entretiens se tenant dans l'atelier où avaient lieu les cours d'alphabétisation, après un moment convivial, ce tempo ne favorisait peut-être pas l'émergence d'une parole critique.

L'enquête

Un parcours au sein de la ville et des relais vers la bibliothèque

« C'est un ami qui m'a montré. » : l'arrivée à la Bpi

Les associations (Utopia 56, l'Armée du Salut) et les amis ont été les relais qui ont fait connaître la Bpi auprès des jeunes. Un garçon explique par exemple que c'est un membre d'Utopia 56 qui lui a conseillé d'aller à la Bpi, alors qu'il passait ses journées à la Gare du Nord pour recharger son téléphone. Parfois, les membres de l'association vont même jusqu'à accompagner les jeunes à la Bpi.

« C'est un ami qui m'a montré. Je dormais dehors à Pont-Marie. Il m'a montré où charger mon téléphone ».

« Quelqu'un m'a amené ici, au mois de mai 2023. J'étais fatigué, je savais pas où aller. »

« Un ami m'a montré ici. Je suis arrivé à Paris au mois de novembre. On a dormi ensemble à Pont Marie et le lendemain on est venus ici, passer la journée. On a chargé notre téléphone, pour manipuler l'ordinateur. Quelqu'un m'a montré comment faire. »

Les jeunes viennent tout d'abord combler des besoins primaires à la bibliothèque : charger leur téléphone, trouver un lieu chaud, équipé de toilettes et où il est possible de se reposer. Cependant, lorsqu'ils évoquent la Bpi entre eux et la font découvrir à d'autres jeunes, ils mentionnent également la possibilité de regarder des films, d'écouter de la musique et d'utiliser le wifi. La bibliothèque est donc bien identifiée comme un lieu de culture, et l'accès à celle-ci motive leur venue.

L'ouverture et l'accessibilité caractéristiques de la Bpi ont facilité cette première venue. Accessibilité liée à l'absence d'inscription, à la situation géographique, mais aussi à l'espace intérieur qui fait qu'il y a « *toujours de la place* », contrairement à la bibliothèque de la Canopée, que beaucoup fréquentent.

L'accès aux ordinateurs, qui ne nécessite pas une inscription comme c'est le cas à la bibliothèque de la Cité des Sciences, a été mentionné.

« J'étais un peu timide la première fois » : les premiers pas à la bibliothèque

Certains garçons ont témoigné avoir été impressionnés, lors de leur première visite, par l'affluence : « *La première fois, j'ai eu peur, car il y avait beaucoup de personnes* » ; « *Moi, j'étais un peu timide la première fois* ». Leurs représentations des bibliothèques sont diverses. Certains n'en ont jamais fréquenté : un garçon a par exemple expliqué qu'il pensait que la bibliothèque était un meuble, et ne comprenait pas en quoi consistait le lieu. La majorité avait malgré tout en tête que la bibliothèque était un endroit où l'on trouvait des livres et destiné à « *apprendre à lire* ».

Une circulation entre différents lieux, à la recherche de cours de français

Certains participants ont une connaissance précise des différents lieux qui dispensent des cours de français. Par exemple, un garçon a déroulé un emploi du temps hebdomadaire composé de cours dans différentes structures (Association Les Midis du Mie, Association alter humanité, bibliothèque Naguib Mahfouz dans le 20^{ème} arrondissement). Il connaissait les horaires et les lieux par cœur.

Ces différents lieux appartenant au « réseau d'espaces de refuges » (Bonicco-Donato 2024) sont fréquentés en fonction de l'endroit où les mineurs exilés non accompagnés sont hébergés : un jeune fréquente par exemple une bibliothèque de Pantin parce qu'il dort dans un gymnase de cette ville. Cependant, les entretiens confirment les données des enquêtes mentionnées plus haut et montrent que les jeunes fréquentent des lieux en général situés dans l'extrême centre de Paris, notamment Emmaüs Campus les Halles, la bibliothèque de la Canopée (très souvent mentionnée) et la Gaîté lyrique (où certains d'entre eux dormaient

lors de l'enquête). Leurs besoins les amènent cependant à se déplacer plus loin. La Halte Humanitaire Diderot est un lieu presque systématiquement mentionné, et la bibliothèque de la Cité des sciences est aussi un espace où ils se rendent fréquemment. Les cours de français dispensés par des lieux plus éloignés du centre, tels que la bibliothèque du quartier de Couronnes ou l'association Les Midis du Mie située Porte d'Ivry, font également partie des espaces fréquentés.

Une soif d'apprendre et un fort intérêt pour les loisirs culturels

Apprendre le français

Si le repos et l'utilisation du wifi occupent une place importante dans leurs pratiques, les jeunes utilisent également de nombreuses ressources de la Bpi.

Sans surprise étant donné le contexte de l'enquête, la participation aux ateliers d'alphabétisation est le premier usage mentionné par les jeunes. Certains viennent uniquement à la Bpi pour participer à cet atelier. Il existe une forte demande pour qu'il y ait davantage d'ateliers.

En lien avec la participation aux ateliers, de nombreux jeunes expliquent utiliser les ordinateurs de l'espace autoformation pour faire des exercices de français. Certains se rendent par exemple à l'espace Autoformation après un cours suivi dans une autre structure, pour prolonger leur apprentissage. Ils peuvent y rester plusieurs heures.

Les bibliothécaires qui ont animé des ateliers mettent en avant le fait que ces ateliers sont propres à redonner confiance aux jeunes et à les assurer de leur légitimité à fréquenter la bibliothèque : *« C'est pas seulement leur apprendre à se servir du clavier, c'est leur donner confiance dans l'apprentissage de quelque chose d'inconnu ».*

Regarder des films, écouter de la musique

Le visionnage de films sur les ordinateurs de l'espace Autoformation est également une pratique courante et est devenu un thème abordé lors de chaque entretien, car il suscitait l'enthousiasme des jeunes. Ils ont parfois regretté que le catalogue de la Bpi ne soit pas ou peu fourni de films de guerre, genre qu'ils affectionnent particulièrement (la série des « Rambo », « Ong Bak » et les films avec Chuck Norris, Bruce Lee ou Jean-Claude Van Damme ont été évoqués), et que les films proposés soient, selon eux, ennuyeux.

Parmi les films visionnés, la série hongkongaise des « Ip Man » arrive en tête. « Indiana Jones », les séries des « James Bond » et « Seigneur des Anneaux » et Astérix ont été mentionnés à plusieurs reprises. Ils sont également nombreux à visionner des films de langue française, qu'ils choisissent d'après les jaquettes, mais dont ils ne connaissent pas les titres. Un jeune a quant à lui expliqué qu'il avait regardé des documentaires portant sur des footballeurs (Messi, Ronaldo, Pelé). Enfin, plusieurs ont expliqué qu'ils regardaient des séries ou des films sur des plateformes, telles que france.tv ou pluto.tv.fr, ou sur YouTube. Le théâtre filmé de la troupe guinéenne Benso Sodia et leur film « Kountoko », visionnable sur YouTube, ont été évoqués lors d'une conversation¹.

« C'est le public dont on rêve en bibliothèque. Ils ont soif d'apprendre, certains ont appris à lire ici, ils sont respectueux et preneurs de tout ce qu'on leur propose. » La référente champ social du service développement des publics, Bpi

Plus rare, l'écoute de musique a été mentionnée. Un jeune fréquente l'espace musique pour y écouter de la musique française, un autre a expliqué écouter du rap sur son téléphone (le rappeur Niska notamment).

¹ <https://www.youtube.com/watch?v=9yn307cLcLM>

Un besoin de tranquillité et de repos

Un usage des lieux très respectueux

Les jeunes déclarent des usages de la Bpi qui peuvent être qualifiés de très « légitimes » : participation à des ateliers, utilisation des ressources de l'autoformation, visionnage de films. Un échange témoigne de leur rapport respectueux à l'espace :

« Et vous regardez des films sur des DVD parfois ? Vous regardez quoi ?
— Des documentaires sur le foot. Y'en a plusieurs : Messi, Ronaldo, Pelé.

Et parfois tu regardes des matchs de foot ici, sur ton téléphone ?

— Ici ?! Mais on peut pas faire de bruit ici ! (Il rit) Non je l'ai jamais fait. »

Le respect des règles dont font preuve les mineurs exilés non accompagnés ne signifie pas qu'ils ont, en pratique, des usages moins légitimes (dormir, manger, discuter). Il témoigne d'abord de la situation de fragilité dans laquelle ils se trouvent, fragilité considérée dans le sens que lui donnent les sociologues Serge Paugam et Camila Giorgetti dans l'ouvrage *Des pauvres à la bibliothèque* (Paugam & Giorgetti 2013). Les jeunes exilés récemment arrivés en France apprennent à vivre avec la disqualification sociale dont ils font l'objet. Discrets, ils cherchent à se fondre dans le collectif des usagers et essaient de se conformer aux normes de la bibliothèque. Le respect des règles témoigne enfin de la vision qu'ils ont de la bibliothèque comme espace de silence et d'apprentissage. Ils semblent tous avoir connaissance des règles de la bibliothèque :

« Vous savez ce que vous pouvez faire et ce que vous pouvez pas faire ici ?

— Oui oui... On peut pas manger ici.

— Même si quelqu'un écoute de la musique trop fort, on va lui dire, mais dans le respect « monsieur svp, tu peux diminuer ». Respect avant tout. »

« Quand tu dors sous une tente, il fait froid, tu dors pas. Quand t'arrives ici, t'as envie de dormir ».

« [La bibliothèque] c'est public. On gagne un peu d'esprit, tranquillement ».

« Oublier tout ce que j'ai dans la tête et qui me fatigue »

« La tranquillité » est le premier élément qui est mentionné par ces jeunes. Elle repose d'abord sur le calme et le silence de la Bpi, qui contraste avec les autres espaces qu'ils fréquentent. Lors d'un entretien individuel avec un jeune, effectué dans le cadre d'un autre projet, celui-ci nous avait dit que le calme de la Bpi lui permettait d'« oublier tout ce que j'ai dans la tête et qui me fatigue ». Le silence est indispensable à leur repos, souvent impossible du fait des endroits où ils dorment.

Leur état d'extrême fatigue et de faim était parfois flagrant lors des entretiens : « Souvent ici t'as sommeil, mais tu peux pas te coucher », « Quand tu dors sous une tente, il fait froid, tu dors pas. Quand t'arrives ici, t'as envie de dormir ». La tranquillité repose

également sur le fait qu'ils ne sont pas sollicités pour participer à des activités et sont libres de faire ce qu'ils veulent : « je suis comme un poisson dans l'eau » a déclaré l'un d'eux.

« Nous avant on dormait ici, à côté de Pont Marie. Et on voit les gens qui rentrent, qu'ici c'est bon. Parce qu'on peut croire qu'il faut un ticket ou autre chose pour rentrer. Mais c'est public. On gagne un peu d'esprit, tranquillement ».

La prise en compte du besoin de repos par la bibliothèque

Il est à noter que c'est le besoin de repos de ces jeunes qui a conduit les bibliothécaires à entrer en contact avec eux et à élaborer les partenariats évoqués dans cette enquête.

Il est fréquent que des personnes dorment au sein de la Bpi : étudiants faisant une rapide sieste au milieu de leurs révisions, personnes sans abri qui profitent de la sécurité des lieux pour prendre un peu du repos dont elles manquent, etc. Les bibliothécaires qui accueillent

les publics ont l'habitude de laisser ces personnes dormir, tant que leur sommeil ne constitue pas un dérangement pour les autres publics (ronflements, etc.).

Ces jeunes ont été repérés car « ils ne dormaient pas comme les autres qui sont en général installés sur une assise. » Allongés par terre et en groupe, ils entravaient la circulation dans les espaces, ce qui posait un problème de sécurité.

Le besoin de repos de ces jeunes n'a pas été traité comme une simple situation de rappel du règlement, ou comme un motif de rappel à l'ordre. Il a été le déclencheur du dialogue entre l'institution et ces adolescents, a permis de comprendre leurs besoins et de leur faire découvrir les ressources de la bibliothèque.

Les professionnels disent d'ailleurs être attentifs à l'importante fatigue que peuvent manifester ces jeunes et en tiennent compte lorsqu'ils animent des ateliers. *« On voit qu'ils sont parfois très fatigués. Quand on anime un atelier, on fait attention à ne pas les sur-stimuler, à nous adapter à leur rythme. Mais ils sont surprenants, il y a comme un décalage entre leur intense fatigue et leur acharnement à apprendre : ils ne veulent pas lâcher. »*

La relation aux autres publics : discrétion, stigmatisation et intégration

Stigmatisation

Les agents de la Bpi savent que des propos racistes ont été formulés à l'encontre de ces jeunes. Ceux interrogés dans le cadre de l'enquête n'ont évoqué que rarement de tels incidents, probablement du fait du contexte de l'enquête, ou par crainte d'attirer l'attention sur eux ? L'attitude qui semble prévaloir est de passer le plus inaperçus possible.

Discrétion

Lorsqu'ils ont évoqué des remarques qui leur ont été formulées, ils expliquent que la réaction est de ne pas « calculer » les autres usagers. Lorsqu'ils ont à faire avec une personne âgée, ils expliquent que le respect qu'il portent envers les plus anciens les amène à se taire et à s'installer à un autre endroit de la bibliothèque.

« Si on ne cherche pas de problème, on n'a pas de problème »

« Vous aimez bien qu'il y ait du monde ?

— Oui, ça fait passer du temps.

— Tout le monde est pareil, quand on est mélangés, c'est pareil. »

« Pour moi, les personnes que je ne connais pas, je les laisse tranquilles. [...] Moi, j'évite de parler avec d'autres personnes. Ça m'a évité beaucoup de choses [problèmes] »

Intégration

Les mineurs exilés non accompagnés apprécient le mélange des publics et témoignent de l'importance de pouvoir se fondre au sein de ce public.

« Vous aimez bien qu'il y ait du monde ?

— Oui, ça fait passer du temps.

— Tout le monde est pareil, quand on est mélangés, c'est pareil. »

Les ateliers proposés par les bibliothécaires visent également l'intégration sociale de ces publics :

« Et puis aussi la question de l'ordinateur c'est aussi se mélanger aux autres dans la bibliothèque. Parce qu'avec les portables ils restaient regroupés. Avec l'ordinateur on est obligé de s'asseoir à côté des étudiants, à côté des filles, des gens âgés. Ça les oblige aussi à se déplacer dans la bibliothèque et à s'approprier un espace. Souvent à la fin d'un atelier je prolonge avec eux en allant dans les espaces, en proposant de créer un mail. On travaille ensemble, mais dans les espaces, mélangés aux autres usagers. Ils voient comment je me comporte, comment on utilise l'ordinateur à côté de quelqu'un. Y'a tout cet aspect de sensibilité vis-à-vis de l'espace et vis-à-vis des autres qui se passe dans cet atelier. » [Bibliothécaire animatrice de l'atelier numérique à destination des mineurs non accompagnés.]

La relation avec les bibliothécaires : attention, considération, attachement

Une demande d'anonymat, mais aussi d'aide et d'attention

Bien que chacun ait un rapport personnel et particulier à la bibliothèque, il ressort des entretiens que les jeunes, comme de nombreux usagers de la Bpi, viennent y chercher à la fois de l'anonymat et un accueil attentionné de la part des bibliothécaires.

Les jeunes viennent également chercher de l'écoute et de l'aide auprès d'eux. Si d'un côté ils apprécient l'anonymat et la tranquillité de la Bpi, ils semblent de l'autre avoir identifié des bibliothécaires prompts à les aider et sont parfois à leur recherche, pour leur demander des services (attestation, aide aux devoirs, impression de documents). Des bibliothécaires sont souvent mentionnés (un agent souvent posté en Autoformation qui les aide à faire leurs exercices de français, une bibliothécaire qui anime un atelier numérique). Les retours sur l'accueil fourni par les bibliothécaires sont globalement très positifs et ils disent ne pas avoir peur de leur poser de questions : « *si tu leur demandes quelque chose, ils vont t'aider* »

L'importance de la considération réciproque

« *On se sent bien traités. Comme les autres.* »

Comme évoqué ci-dessus, les jeunes sont globalement satisfaits de leur relation avec les bibliothécaires : « *ils sont gentils* », « *Moi depuis que je suis venu ici, je viens regarder des films. Y'a une dame ici elle est gentille. Elle m'a montré, elle m'aide* ».

Deux nuances doivent cependant être apportées. La première, mentionnée en introduction, concerne le contexte de l'enquête, peu propice à la formulation de critiques : les jeunes témoignant sortant d'un atelier d'alphabétisation, on peut supposer qu'ils se sentent « redevables » vis-à-vis de la bibliothèque. La deuxième concerne l'existence d'un retour négatif et qui témoigne d'un sentiment de discrimination. Un garçon a évoqué une bibliothécaire qui lui avait fait, un jour, beaucoup de remarques sur le fait qu'il mangeait, alors qu'il n'était pas le seul à le faire, et un bibliothécaire qui était venu lui rappeler qu'il n'avait pas le droit de téléphoner, alors qu'il ne téléphonait pas. Le bibliothécaire s'est par la suite excusé. Ce garçon a également trouvé que les

bibliothécaires ne faisaient pas assez attention à eux, qu'ils étaient froids. Enfin, un autre garçon nous a dit que l'accueil était inégal, qu'« *il y en a des gentils et des pas gentils* ». Selon lui, certains agents ne sont pas à l'écoute et ne prennent pas le temps de les aider : « *il y en a qui se comportent mal. Parfois, il y a des accueils qui découragent* ».

Une relation d'attachement réciproque entre les jeunes et les professionnels

« *Cette bibliothèque, je ne pourrais jamais l'oublier. S'il fait froid, je viens chercher du chaud ici. S'il pleut, je viens ici.* »

Les jeunes interrogés sont très reconnaissants vis-à-vis de la bibliothèque. Du fait de leur situation de précarité et de « vide » administratif, il leur est difficile de se projeter sur le long terme : « *On peut remercier les gens qui travaillent ici. On a plein plein de difficultés. On dort à Pont Marie. À 6h les policiers ils viennent nous réveiller. On sait pas où on va aller. Maintenant on vient passer toute la journée ici. Si c'est pas ici, dehors il fait*

froid, on peut pas rester dehors. On sait pas où passer la journée. Nous on apprécie ici, trop même ! »

Lorsque nous leur avons demandé s'ils envisageaient de continuer à fréquenter la Bpi une fois qu'elle aurait emménagé dans son nouveau bâtiment, ils nous ont en général répondu qu'ils pensaient venir s'ils étaient encore en région parisienne. Ils peuvent en effet être amenés à changer de région en fonction de l'endroit où ils seront placés si leur minorité est reconnue. Ils ont néanmoins pointé que la station de métro proche du nouvel emplacement de la Bpi était une zone où les contrôles de la RATP et de la police étaient fréquents², et que cela pourrait les dissuader de venir.

Le cas d'un garçon ayant vu sa minorité reconnue permet cependant d'éclairer une dynamique d'attachement. Cet usager a eu une fréquentation de nombreux cours de français dispensés par les bibliothèques de la ville de Paris. Il vit désormais dans un foyer à Ivry, va au lycée à Bobigny et, lors de l'entretien, venait d'effectuer un stage d'une semaine dans une entreprise de plomberie. Le jour où a été réalisé l'entretien, il explique être venu à l'atelier d'alphabétisation parce qu'il était en vacances. Malgré son emploi du temps chargé et les nombreux transports en commun qu'il doit emprunter au quotidien, il continue de venir à la Bpi après ses cours. Il a une routine : après avoir travaillé à l'apprentissage du français durant une heure sur un ordinateur, il se « repose » puis rentre au foyer. Il raconte avoir commencé à réaliser un devoir pour ses études sur les PC de la bibliothèque et avoir trouvé de l'aide auprès d'un bibliothécaire pour son utilisation. Il nous a fièrement annoncé qu'il était désormais niveau B1 (il passe des tests sur les ordinateurs de la Bpi) et il s'est également rendu au Niveau 3 pour lire « Flash test FLE », dont il a pris la couverture en photo et qu'il nous montre sur son téléphone, car il ne le trouvait plus dans les rayons.

De leur côté, les professionnels ayant animé les ateliers informatiques et d'alphabétisation témoignent du plaisir et du sens qu'ils ont ressentis dans ce travail :

« Pour moi ce sont les seuls ateliers que je ne veux pas lâcher. À chaque fois je me sens utile, mais à un point même vital. C'est pas juste faire mon job. »
[Bibliothécaire animatrice de l'atelier numérique à destination des mineurs non accompagnés.]

Se ressourcer pour se projeter

Le calme, la confiance dans les lieux, les ressources éducatives et culturelles à disposition et l'attachement qui se développe vis-à-vis de la bibliothèque semblent constituer autant de sources de ressourcement, propres à faciliter la projection dans un ailleurs et dans un après.

Le témoignage qui précède montre bien que le rapport à la Bpi des mineurs non accompagnés dépasse l'usage

« On peut remercier les gens qui travaillent ici. On a plein plein de difficultés. On dort à Pont Marie. À 6h les policiers ils viennent nous réveiller. On sait pas où on va aller. Maintenant on vient passer toute la journée ici. Si c'est pas ici, dehors il fait froid, on peut pas rester dehors. On sait pas où passer la journée. Nous on apprécie ici, trop même ! »

pour des besoins pratiques (chauffage, électricité, etc.) puisque certains peuvent continuer de fréquenter la bibliothèque une fois que leur situation a été positivement résolue. Pour cet usager, la Bpi semble être un lieu rassurant, parce qu'il y a construit une routine qui lui permet d'avancer dans son parcours scolaire et plus généralement de se construire une vie en France.

² Ce que confirme l'enquête réalisée par Action Contre la Faim.

Conclusion

Aussi évident que cela puisse paraître, cette enquête rappelle que les mineurs non accompagnés sont des mineurs qui, comme tous les adolescents, ont des goûts, des préférences et des usages de la bibliothèque variés, qui dépendent de leur socialisation et de leurs trajectoires personnelles. Bien qu'ils partagent une situation de précarité, chacun a sa propre individualité. Une enquête par entretiens individuels aurait davantage pu documenter cet aspect.

L'enquête montre également que la fréquentation de la bibliothèque par les mineurs non accompagnés n'est pas seulement liée à des besoins primaires (recharger son téléphone, avoir accès à un lieu chauffé et à des toilettes), bien que ceux-ci soient en général les principaux motifs de leur première visite. À fur et à mesure de leur familiarisation avec la bibliothèque, leurs usages peuvent évoluer (visionnages de films, utilisation des ordinateurs, apprentissage du français, écoute de musique) et la bibliothèque peut, à terme, devenir un lieu de référence qu'ils continuent de fréquenter après que leur minorité se soit vue reconnaître par les instances judiciaires.

Concernant leur accueil, l'enquête pointe une disparité dans les pratiques des agents de la bibliothèque. Bien que cet aspect n'ait été abordé qu'en filigrane, les mineurs exilés non accompagnés témoignent d'un accueil qui peut être inconditionnel (aide aux devoirs, aide à formaliser des démarches administratives, aide pour imprimer des documents) comme froid et distant (sentiment de stigmatisation, traitement expéditif de leurs demandes d'aide). À ce titre, le fait que certains témoignent avoir identifié certains bibliothécaires « gentils » et qu'ils soient parfois à leur recherche dans la bibliothèque met en lumière l'importance de proposer un service public homogène et neutre.

L'enquête montre combien les bibliothèques peuvent investir le besoin de formation et de documentation de ces publics, déscolarisés, dans une grande situation d'incertitude et en demande d'apprentissage. Comme le soulignait une bibliothécaire, l'apprentissage du français sur les ordinateurs situés dans les espaces publics de la Bpi a de nombreuses vertus. Au-delà de l'acquisition de la langue, c'est aussi un moyen de se fondre dans le public et d'être placé dans une situation d'égalité avec eux. Enfin, c'est une manière d'être

concentré sur une tâche et d'oublier, ponctuellement, les problèmes liés à des conditions de vie extrêmement précaires. Pour reprendre les mots d'un garçon interrogé après un atelier : « *On se sent bien traités. Comme les autres. On reste concentrés.* » L'accueil de ces jeunes exilés est pris à cœur par les agents qui se sont impliqués, volontairement, dans l'animation d'ateliers à leur destination. Ces ateliers donnent du sens au travail de ces bibliothécaires, au point d'être « vitaux ».

Comme l'ont montré les sociologues Serge Paugam et Camila Giorgetti dans leur enquête sur les « pauvres à la bibliothèque », la Bpi fournit deux éléments fondamentaux du lien social, à savoir :

- la protection, c'est-à-dire des ressources (culturelles, éducatives, relationnelles) pouvant être mobilisées dans des situations difficiles,
- et la reconnaissance, c'est-à-dire une interaction sociale qui assure à chacun son existence et sa valeur dans le collectif (Paugam & Giorgetti 2013 : 16).

Il semble que la Bpi déploie un cadre qui peut être propice au bien-être et à l'intégration des jeunes en situation d'exil, à la recherche de tranquillité, mais qui souhaitent également accéder à l'éducation et à être reconnus, comme enfants et comme membres de la collectivité. Ce mélange d'accueil inconditionnel et d'anonymat, qui caractérise la bibliothèque, est également valorisé par une grande majorité des usagers.

**Pistes ouvertes
par l'étude pour agir
sur le terrain**

Se documenter : ressources à consulter

Articles et conférences

Qui sont ces jeunes ? Quels sont leurs parcours ? Quelle place peut jouer pour eux l'institution bibliothèque ? Une sélection d'articles pour mieux appréhender ces publics.

- Bonicco-Donato C., « Les espaces intérieurs publics », *Conférence à la Bibliothèque municipale de Lyon*, 15/11/2024 [\[lien\]](#)
- Bricaud J. et Thibaudeau C., « Mineurs non accompagnés : préoccupation institutionnelle et préoccupation éducative », *Journal du droit des jeunes*, 368-369-370(8), 2017, pp. 134-135
- Monneyeur C. et Lequeux H., « Les jeunes exilés du centre de Paris », *Street Press*, 20/02/2025 [\[lien\]](#)
- Paté N., « Suspects de majorité », *Revue Projet*, 390(5), 2022, pp. 26-31
- Paugam S. et Giorgetti C., *Des pauvres à la bibliothèque*, Éditions de la Bibliothèque publique d'information, Presses universitaires de France, 2013
- Aznar-Berko, M. *Figures adolescentes en exil. De l'adolescence suspendue à l'adolescence contestée*. Nouvelle revue de psychologie, 2021.
- Zotian, E. *Les personnes nouvellement arrivées en France fréquentant la Bibliothèque des sciences : diagnostic populationnel, enquête de public et état des lieux territorial*, HALSHS, 2018.

Guides pratiques pour agir auprès des publics exilés

Comment orienter une personne exilée, qu'elle soit francophone ou non ? Quelle est la différence entre une personne exilée, réfugiée ou sans-papiers ? Quelles actions mener avec ces publics ? Comment sensibiliser les personnels et les usagers de la bibliothèque à leurs parcours et leur présence ? Cette sélection de guides pratiques propose des éléments de réponses pour travailler sur ces questions.



Retrouvez ces guides dans le [dossier consacré à l'accueil des publics exilés sur le site de la Bpi](#).

Rapports, enquêtes

- Action contre la faim, *Enquête auprès des jeunes en procédure de reconnaissance de minorité à paris. octobre-novembre 2023, 2024*. [\[lien\]](#)
- Départements de France, *Enquête Flash ASE-MNA*, 2023. [\[lien\]](#)
- Mission nationale mineurs non accompagnés, *Rapport annuel d'activité 2023, 2024*. [\[lien\]](#)
- Utopia 56, *Mineur-es non accompagné-es refusé-es ou en recours de minorité : recensement national du 20/03/2024, 2024*. [\[lien\]](#)

Réfléchir en équipe à l'accueil des mineurs non accompagnés : quelques pistes issues de l'enquête

Comment accueillir ces publics ?

La situation d'extrême précarité de ces jeunes les conduit à investir la bibliothèque comme un lieu sûr, dans lequel il est possible de relâcher la vigilance, de trouver de la tranquillité :

- Leur besoin de repos est-il appréhendé comme faisant partie du rôle hospitalier de la médiathèque ou comme posant des difficultés d'usage et de cohabitation ?
- Quelles règles collectives respecter concernant les usages acceptés ou non à la bibliothèque ? Comment les faire connaître en conservant une posture accueillante ?

Ces adolescents, isolés, témoignent d'un besoin d'anonymat, au vu de leur situation administrative qui les inquiète, mais aussi d'attention et de considération. Ils se montrent très sensibles à l'accueil reçu par les bibliothécaires, au fait d'être accueillis « comme les autres » et sont eux-mêmes très respectueux de l'institution et des autres usagers. L'enquête conduite à la Bpi met aussi en lumière le contexte de discrimination dont ils font parfois l'objet (propos racistes d'autres usagers par ex.).

- Quelles pratiques d'accueil collectives mettre en place pour bien accueillir ces publics ? Comment accueillir la partie d'entre eux qui ne maîtrise pas le français ?
- Comment prévenir les situations de discrimination ? Quels comportements professionnels peuvent induire des stigmatisations ou discriminations ? Comment intervenir en cas de situations discriminantes et illégales (propos racistes d'autres usagers par ex.) ?

Quels services leur proposer ?

Le premier besoin exprimé par ces jeunes en situation d'extrême précarité, avant même d'autres besoins primaires (se nourrir, avoir un toit), est l'éducation. L'enquête conduite à la Bpi montre qu'ils utilisent la bibliothèque pour apprendre le français, l'informatique, ainsi que pour des loisirs culturels. Un travail de médiation semble cependant nécessaire pour leur faire connaître les ressources proposées par la bibliothèque, notamment en matière de formation. Il apparaît aussi que la bibliothèque peut constituer un espace où se réapproprier un temps « pour soi », dans des moments de vie souvent suspendus et incertains dans lesquels il peut sembler difficile de construire quelque chose. Quelques pistes de travail :

- Comment échanger avec ces jeunes sur leurs besoins, leurs centres d'intérêt et repartager ces éléments en équipe ?
- Quels services d'autoformation (langue, informatique, etc.) déjà en place peuvent les intéresser ? Faut-il les adapter ? Comment les leur faire connaître ?
- Quels services et ressources leur proposer en tant qu'adolescents et non en tant que « mineurs exilés non accompagnés », pour accompagner leurs loisirs culturels ?

Comment travailler en complémentarité des autres lieux d'accueil ?

Les mineurs non accompagnés présents à la Bpi sont souvent venus sur les conseils de tiers ou de pairs. Une partie d'entre eux fréquente d'autres lieux d'accueil, spécialisés dans le champ social.

Quelques pistes de travail

- Connaît-on les différents lieux fréquentés par ces jeunes ? Travaille-t-on déjà en partenariat avec eux ou bien des partenariats sont-ils à envisager ?
- Comment orienter ces jeunes au sein des différentes institutions ou structures qui peuvent leur être utiles ?
- Quelle complémentarité d'usages observe-t-on entre ces différents lieux d'accueil ?

S'inspirer : focus sur les ateliers proposés aux mineurs non accompagnés à la Bpi

1. La mise en place d'un atelier d'apprentissage du français

Depuis l'été 2023, les mineurs exilés non accompagnés sont une centaine, parfois plus, à fréquenter la Bpi quotidiennement. À son arrivée, ce nouveau public a suscité des interrogations de la part des bibliothécaires en service public, d'autant plus que ces jeunes ne semblaient pas connaître les codes de l'institution : ils se regroupaient très nombreux autour de points électriques pour recharger leurs téléphones, ils s'asseyaient sur le sol, s'y endormaient parfois.

Dans ce contexte, l'atelier d'alphabétisation et de savoirs de base a été mis en place afin de :

- Canaliser un public très nombreux et volontaire ;
- Créer du lien entre un public adolescent, en grande exclusion, et l'institution ;
- Transmettre des savoirs de base en français, mathématiques et encourager leur reprise d'études ;
- Favoriser le vivre-ensemble et maintenir une cohabitation apaisée entre les publics.

Description de l'action

Pour mettre en place cet atelier, la Bpi s'est appuyée sur l'expertise d'une structure humanitaire connaissant bien ce public et ses besoins spécifiques, l'association Maât — qui développe des projets culturels auprès des mineurs exilés non accompagnés. Il a été convenu que le service le plus adapté à leurs besoins et entrant dans les compétences des bibliothécaires était un atelier d'alphabétisation et de remise à niveau en savoirs de base. Mener cette action en partenariat a permis aux bibliothécaires d'être accompagnés et soutenus.

Un temps d'information sur les spécificités de ce public à destination de l'ensemble des agents de la Bpi a été proposé. Lors d'une table ronde, une avocate membre du [Gisti](#) et un responsable associatif ont échangé sur le parcours migratoire et administratif de ce public, L'échange a permis aux bibliothécaires de mieux connaître et appréhender ce public. À la suite de ce temps d'information, une dizaine de bibliothécaires s'est portée volontaire pour animer les ateliers.

Quelques semaines avant la mise en route de l'atelier, trois bibliothécaires se sont relayés quotidiennement pour aller à la rencontre des jeunes présents dans la bibliothèque. Cela permettait de leur présenter quelques espaces et services, de faire passer quelques règles d'usage des lieux et d'annoncer la création d'un atelier de français. Les bibliothécaires ont proposé de leur présenter quelques espaces et services et en ont profité pour faire passer quelques règles d'usage des lieux. Ils leur ont aussi annoncé qu'un atelier à leur attention allait débiter d'ici peu. Le plus souvent, deux ou trois jeunes les suivaient pour visiter les lieux et un lien s'est progressivement mis en place.

Tous les lundis, les bibliothécaires et bénévoles de Maât vont donc à la rencontre des jeunes, dans les espaces de la Bpi afin de leur proposer de participer à un atelier de français. Une bibliothécaire accueille les participants et les répartit auprès des différents animateur·ices de la séance. L'atelier est co-animé par des bibliothécaires, entre un·e et trois, et une personne de l'[association Maât](#). Chaque animateur·ice accueille un petit groupe de cinq ou six participants. Dans la mesure du possible, les groupes sont constitués par niveau et type d'activité :

alphabétisation, français, mathématiques, etc. Pendant deux heures, chaque groupe travaille avec son animateur-ice. Quelques exemples d'exercices menés :

- exercices d'écriture scripte à partir du livre MaClé Alpha, *Cahier d'écriture scripte pour adultes* et fiches « Les directions » et « Transports » ;
- visite de l'exposition Corto Maltese et expression écrite ;
- exercices de conjugaison au présent de l'indicatif des trois groupes (exercices + défi écriture d'une histoire) ;
- 1ère leçon *Vocabulaire progressif du français* et page d'exercice correspondante, accords des adjectifs, formules de politesse ;
- discussion sur les contes et invention d'un conte par groupe en s'appuyant sur des cartes ;
- groupe alpha : leçons 3 et 4 du manuel *MaClé Alpha* (le son « ON » comme nom et prénom et la lettre « l » comme identité) ;
- jeux mathématiques ;
- jeux de société : petits jeux de rôles, Scrabble, Skyjo...

Il s'agissait là d'un atelier et non pas d'un cours de français, car il n'y avait pas forcément de suivi d'une semaine à l'autre. Par ailleurs, les bibliothécaires n'étant pas enseignants, chacun-e s'est appuyé.e sur son expérience, ses intérêts et sur les ressources disponibles dans la bibliothèque, les manuels Fle du service autoformation par exemple.

Moyens humains et techniques

Entre deux et quatre personnes pour animer. Une personne pour coordonner.

Aucune communication n'est faite pour promouvoir cet atelier. Il n'est pas mentionné dans le programme papier ni sur l'agenda en ligne pour se concentrer sur l'accueil du public présent dans les espaces.

Matériel (budget : 50€) :

- Un espace fermé (l'atelier a lieu sur les heures d'ouverture de la bibliothèque).
- Des cahiers d'écriture.
- Des stylos et des crayons.
- Des ressources pédagogiques : Fle, alphabétisation, savoirs de base en français, mathématiques, documents FALC.
- Divers documents du quotidien comme des plans de métro, brochures de communication, etc.
- Tables, chaises, paperboard
- Boissons et petits gâteaux

Résultat et perspectives

Entre 10 et 25 jeunes, principalement des garçons, ont fréquenté l'atelier chaque semaine. Environ une moitié des participants revenait chaque semaine, l'autre moitié se composait de nouveaux arrivants. Le renouvellement se faisait spontanément. Au total, plus de 670 jeunes ont été accueillis dans le cadre de ce service.

Ils ont bien identifié l'atelier et leur comportement au sein et vis-à-vis de l'institution a considérablement changé : ils allaient plus facilement voir les bibliothécaires en service public, ils ont investi de nouveaux espaces de la bibliothèque et utilisé d'autres services. Par exemple, ils ont davantage consulté les ressources en autoformation, ils ont visionné des films sur les postes DVD.

Les jeunes étaient très en demande, volontaires, enthousiastes et leurs capacités de concentration et d'apprentissage étaient remarquables. Les ateliers étaient des moments studieux, mais aussi joyeux, d'échanges et de rires. Un atelier d'initiation au numérique reprenant la même organisation a été mis en place depuis l'été 2024 à destination du même public.

L'atelier a vocation à avoir lieu tant que le public est présent. Un atelier d'initiation au numérique reprenant la même organisation a été mis en place depuis l'été 2024 à destination du même public. Les bibliothécaires, en particulier ceux qui animent les ateliers, ont exprimé le besoin de se former sur l'accueil des publics exilés. Une formation avec l'association [Migrations Santé](#) est en projet.

Retrouvez [ce retour d'expérience](#) dans le [dossier consacré à l'accueil des publics exilés sur le site de la Bpi](#).

2. La mise en place d'un atelier numérique

Les ateliers numériques existent depuis longtemps à la Bpi et s'adressent au tout public. A la suite des ateliers d'alphabétisation et depuis l'été 2024, des ateliers numériques ont été mis en place spécifiquement pour les jeunes mineurs non accompagnés avec pour objectifs de :

- canaliser un public très nombreux et volontaire ;
- créer du lien entre un public adolescent, en grande exclusion, et l'institution ;
- répondre au besoin de découverte des outils informatiques ;
- favoriser le vivre-ensemble et maintenir une cohabitation apaisée entre les publics.

Description de l'action

Tous les jeudis, deux ou trois bibliothécaires vont à la rencontre des jeunes, dans les espaces de la Bpi, particulièrement dans le secteur autoformation, afin de leur proposer de participer à un atelier numérique.

Les thématiques des ateliers :

- "je découvre l'ordinateur"
- "je repère les fake news"
- "je découvre le cloud"

Moyens humains et techniques

Entre deux et trois personnes animent un atelier pour huit personnes maximum. Aucune communication n'est faite pour promouvoir cet atelier. Il n'est pas mentionné dans le programme papier ni sur l'agenda en ligne afin de se concentrer sur l'accueil du public présent dans les espaces.

Matériel :

- Un espace fermé (l'atelier a lieu sur les heures d'ouverture de la bibliothèque).
- Ordinateurs.
- Tables, chaises, paperboard.

Résultats et perspectives

Depuis la fermeture de la Bpi en mars 2025, les ateliers continuent d'avoir lieu pour un public d'hommes, jeunes ou adultes, en situation de rue, à la Halte humanitaire — Rivoli.

3. La mise en place d'actions de médiation

Le service Développement des publics de la Bpi met en place des médiations spécifiques adaptées aux publics du champ social : visites d'expositions, ateliers de dessin, d'écriture ou d'expression artistique, rencontre avec un auteur, ateliers numériques et jeux vidéo...

Ces médiations ont pour objectif de promouvoir l'action culturelle de la Bpi auprès des publics en situation de précarité, et d'affirmer que cette programmation est conçue pour toutes et tous. Elles permettent par ailleurs d'établir un lien entre les publics du champ social et l'institution, en favorisant une approche culturelle originale et ludique.

Description de l'action

Les publics ciblés par ces médiations sont pour une part les publics du champ social qui connaissent déjà la Bpi car ils la fréquentent dans le cadre d'un partenariat déjà institué. C'est le cas, par exemple, des mineurs non accompagnés qui viennent à la Bpi sur des temps de fermeture pour utiliser les ressources de l'espace Autoformation.

Les médiations en lien avec les expositions

Pour accompagner la visite de l'exposition, il est proposé aux participant-es un livret en français facile. Celui-ci est rédigé par les bibliothécaires qui reprennent les consignes du Facile à lire (phrases courtes, vocabulaire simple ou explicité, mise en page aérée, illustrations).

Après l'exposition, le groupe est invité à participer à un atelier. Généralement, deux types d'ateliers sont possibles :

- un atelier créatif — arts plastiques ou écriture — en lien avec le propos de l'exposition ;
- un atelier d'expression à voix haute, également en lien avec le propos de l'exposition, et qui se déroule au sein même de la scénographie.

Ces ateliers sont animés par des intervenants professionnels, auteurs et autrices, comédiens et comédiennes, habitués aux publics ayant des besoins spécifiques.

Les médiations pendant le festival littéraire Effractions

La programmation du festival se déroule sur cinq jours, du mercredi au dimanche, les après-midis. L'accueil des groupes du champ social se fait généralement le matin, le jeudi, le vendredi et éventuellement le samedi, avant les rencontres programmées pour le public. Les ateliers se déroulent dans les espaces du festival au niveau — 1 du Forum. Ils permettent aux participants d'être intégrés au festival, quel que soit leur niveau de lecture et de français.

Un roman est sélectionné parmi ceux de la programmation du festival. C'est une étape importante car les structures sociales sont généralement sensibles à l'œuvre choisie et s'assurent que leurs bénéficiaires y trouveront un intérêt. Plusieurs critères sont à prendre en compte :

- la longueur du roman : idéalement 100-150 pages ;
- le niveau de langue : on privilégiera une langue accessible ;
- la thématique : on évitera les sujets pouvant créer la polémique au profit de sujets fédérateurs tels que la nature, le sport, la famille.

Les structures sont généralement très satisfaites de ces médiations culturelles proposées à leurs bénéficiaires. Ces temps autour de la littérature et de la bande dessinée offrent une respiration dans les programmes de réinsertion ou de formation que les structures dispensent à leurs bénéficiaires. Ce sont des moments fédérateurs pour les groupes et l'occasion pour les accompagnateurs de découvrir leurs bénéficiaires sous un nouvel angle

L'accueil des groupes pendant le festival comprend les étapes suivantes (durée totale : 2 heures) :

- une rapide présentation du Centre Pompidou et de la Bpi si le groupe n'est jamais venu ;
- une présentation du festival, et notamment de sa thématique « littérature du réel » ;
- la remise d'un sac contenant un livre d'un auteur ou autrice invité, des goodies ;
- la présentation du livre sélectionné ;
- l'atelier animé par un ou une intervenant professionnel (1h15).

En fonction des ateliers, les participants repartent avec leur production littéraire ou artistique.

Exemple de contenu proposé : atelier d'écriture « Dans la peau d'un pingouin » d'après *Le Dernier des siens* de Sibylle Grimbart

L'objectif de cet atelier n'est pas d'animer un cours de français, mais de mettre en œuvre une approche créative et ludique de l'écriture. Les propositions sont progressives et ajustées au groupe en fonction de son niveau de langue. L'oral, l'échange collectif et le dessin peuvent accompagner l'écriture si nécessaire.

L'atelier d'écriture créative propose des jeux d'écriture à partir de *Le dernier des siens* de Sybille Grimbart. Le roman présente une histoire d'amitié entre un pingouin dont l'espèce a disparu en 1844 et un zoologiste. Le roman permet d'accéder à l'intériorité de l'animal, mais conserve un regard humain sur lui. L'atelier propose d'entrer dans la peau du pingouin et même de lui donner la parole.

S'inspirer : focus sur le partenariat avec la Halte humanitaire

« Les mineurs exilés sont un public désireux d'apprendre ». Entretien avec Benjamin Cagan, chef de service à la Halte Humanitaire Diderot de la Fondation de l'Armée du Salut à Paris

« Pouvez-vous présenter les Haltes Humanitaires ?

Les Haltes Humanitaires sont des accueils de jour financés par la ville de Paris et gérés par la Fondation de l'Armée du Salut. La première [Halte](#), située dans l'ancienne mairie du premier arrondissement, était initialement destinée aux demandeurs d'asile primo arrivants et aux réfugiés. Mais depuis plus de deux ans, elle accueille aussi des mineurs non accompagnés, dont la majeure partie est en procédure de recours. En juillet 2024, une deuxième Halte a ouvert boulevard Diderot uniquement dédiée à l'accueil des mineurs non accompagnés.

Nos équipes sont composées d'agents d'accueil et de logistique, et de médiateurs. Il n'y a pas de travailleurs sociaux, ni de personnels médicaux. Des partenaires assurent des permanences médicales, sociales, juridiques, des cours de français et des ateliers artistiques, créatifs et sportifs.

Quelle est la situation particulière des mineurs en recours ?

À leur arrivée sur le territoire français, ces jeunes passent une évaluation pour que leur minorité soit reconnue et qu'ils puissent bénéficier de la prise en charge de l'[Aide Sociale à l'Enfance](#) (ASE). Cette compétence relève du Département. À l'issue de leur évaluation, ceux dont la minorité n'a pas été reconnue peuvent contester la décision devant le juge pour enfant. Pendant le temps de cette procédure, ils ne sont considérés ni comme majeurs, ni comme mineurs aux yeux des institutions et ne bénéficient d'aucun dispositif d'aide. La plupart du temps, ils vivent dans la rue, accèdent difficilement à l'aide alimentaire, n'ont pas accès à l'école ni aux soins. Cette période d'errance peut durer un an, parfois plus à Paris.

Quels sont les besoins que vous identifiez chez ces jeunes ?

L'urgence pour eux, c'est d'aller à l'école. Nous avons identifié ce besoin très rapidement en les accueillant. C'est aussi ce qui ressort de manière flagrante de l'[enquête](#) que nous avons menée avec Action Contre la Faim et d'autres associations.

Ensuite, viennent bien sûr l'hébergement et la reconnaissance de minorité. Il y a aussi les besoins primaires : accéder à l'hygiène, se mettre à l'abri, charger les téléphones.

Nous avons également identifié des besoins médicaux, notamment en santé mentale. Beaucoup de jeunes ne vont pas bien et ont du mal à le verbaliser. Souvent, ils ne savent pas que le soin psychologique est possible. Les sensibiliser sur ce sujet est un enjeu de manière à ce qu'ils rencontrent progressivement des partenaires spécialisés sur les questions de santé mentale.

Enfin, il y a un grand besoin d'activités sociales, culturelles et artistiques. Les jeunes ont besoin de s'occuper, car les journées en errance sont très longues. Sur le long terme, l'inactivité est destructrice et contribue à la dégradation de leur image et de leur état psychologique.

En quoi les bibliothèques sont-elles des lieux importants pour ce public ?

Spontanément, les jeunes ne se rendent pas en bibliothèque parce que ce sont des bibliothèques, mais plutôt parce que ce sont des lieux ouverts. Ils vont s'y mettre au chaud et charger leurs téléphones. Mais rapidement, ils vont pouvoir se saisir des multiples ressources qu'offrent les bibliothèques : les livres, les ordinateurs, mais aussi les médiations comme les ateliers en langue, en informatique ou les ateliers créatifs. C'est un public très volontaire et désireux d'apprendre.

Comment les bibliothécaires peuvent-ils-elles se préparer pour bien les accueillir ?

Je pense que le point de départ, c'est de connaître le public. Sans devenir expert pour autant, comprendre leur parcours migratoire et juridique permet de comprendre à quel moment de leur démarche ils se situent. Rappelons qu'à la fin de leur procédure, la plupart seront très probablement reconnus mineurs, donc pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance et suivis par un éducateur, scolarisés et hébergés. Avoir ces éléments en tête permet de savoir ce qu'ils attendent et comment nous pouvons leur être utiles. C'est très différent d'un public demandeur d'asile qui, une fois l'asile obtenu, devra trouver un travail, un logement et faire toutes les démarches administratives de droit commun.

Par ailleurs, je pense qu'il peut être intéressant d'avoir des retours d'expériences des structures d'accueil ou d'acteurs associatifs, et de prendre connaissance de ce qui a déjà été réalisé avec et pour ce public. Cela permet de faire tomber certains préjugés et d'apaiser les craintes, car ces jeunes sont en réalité de grands adolescents, respectueux et à l'écoute.

Quelles sont les autres structures fréquentées par ces jeunes à Paris ?

[Médecins Sans Frontières](#) (MSF) a ouvert un centre à Pantin spécialisé dans l'accueil de ce public. Depuis quelques mois, ils accueillent uniquement des jeunes filles mineures. Très récemment, [Médecins du Monde](#) a ouvert un programme spécial pour les mineurs non accompagnés. De nombreuses associations qui interviennent auprès des publics exilés travaillent avec le public des mineurs. Par ailleurs, il existe de nombreuses associations qui interviennent sur différents volets et qui connaissent parfaitement ce public comme [Maât](#) qui mène des projets culturels et artistiques ou [4A](#), qui fait de l'art thérapie. Il en existe beaucoup d'autres.

Enfin, des associations et collectifs regroupant de nombreux bénévoles sont très actifs et connaissent parfaitement ce public : [Utopia 56](#), le [collectif des Jeunes du parc de Belleville](#), les [Midis du MIE](#), la [TIMMY](#). À Paris, les jeunes fréquentent également les Espaces Solidarité Insertion (ESI), les accueils de jours inconditionnels, même si ces lieux ne sont pas toujours adaptés.

La situation est-elle la même dans d'autres villes en France ?

Oui, à Toulouse, Lyon, Marseille, Rennes, de nombreux mineurs connaissent une situation similaire, c'est un sujet qui concerne l'ensemble du territoire. »

Retrouvez [cet entretien](#) dans le [dossier consacré à l'accueil des publics exilés sur le site de la Bpi](#).

Conduire une enquête pour mieux connaître ce public : focus sur le guide d'entretien et la méthodologie utilisés à la Bpi

Méthodologie de l'enquête conduite à la Bpi

En janvier et février 2024, des agents du service Études et Recherche et du service développement des publics et communication³ ont réalisé six entretiens collectifs avec des jeunes participant aux ateliers d'alphabétisation ayant lieu le lundi après-midi dans un atelier de la Bpi. Ces entretiens réunissaient entre 3 et 9 personnes. Ils avaient pour objectif de comprendre comment les jeunes avaient connu la bibliothèque, leur fréquence de visite, leurs pratiques et de savoir comment ils se sentaient dans la Bpi (guide d'entretien en annexe).

Cette enquête a été mise en œuvre dans un temps restreint : la première réunion de cadrage a eu lieu le 10 décembre 2024, tandis que la Bpi fermait ses portes le 2 mars 2025. Le temps imparti et le dispositif d'enquête ne permettaient pas d'établir un réel rapport de confiance entre les enquêteurs et les MNA. De manière générale, participer à un entretien sociologique est une démarche inhabituelle qui peut être impressionnante. Un rapport de domination entre le sociologue ou le bibliothécaire, titulaire de diplômes et de concours, et certains enquêtés, détenant moins de capital culturel, peut exister. Cette situation est encore plus vive lorsque l'on s'entretient avec le public des MNA, qui sont des adolescents, étrangers, vivant dans une situation d'extrême précarité, ayant une maîtrise parfois faible du français et qui sont dans un parcours où ils doivent témoigner devant des experts français afin d'obtenir le droit de rester en France. Il était ainsi parfois difficile d'engager un dialogue « naturel » où tout le monde se sentait en confiance. Cela s'est concrétisé par un refus, à plusieurs reprises, que la conversation soit enregistrée. Cependant, la présence d'une animatrice ayant préalablement animé l'atelier d'alphabétisation a grandement facilité les échanges : les adolescents se sentaient davantage en confiance, acceptaient plus facilement de rester quelques minutes après la fin de l'atelier et se sentaient plus à l'aise pour répondre aux questions.

L'enquête comporte quelques limites. Tout d'abord, les jeunes ne participant pas aux ateliers d'alphabétisation n'ont pas été interrogés. Or, on peut émettre l'hypothèse qu'ils ont des pratiques différentes au sein de la Bpi et un rapport différent aux bibliothécaires. Ensuite, les aspects négatifs de la bibliothèque ont été très rarement abordés. L'entretien ayant lieu dans l'atelier où avaient lieu les cours d'alphabétisation, après un moment convivial, ce moment ne favorisait peut-être pas l'émergence d'une parole critique sur l'accueil fourni par la Bpi.

3 Il s'agit de Camille Delon, Damien Day, Julie Lavielle et Fanny Tapia.

Guide d'entretien utilisé dans le cadre de l'enquête conduite à la Bpi

Attention : ce guide a pour objectif d'aiguiller la conversation, il est une trame sur laquelle se reposer, mais sur laquelle la personne qui mène l'entretien doit improviser en fonction des réponses données par ses interlocuteurs.

Introduction

- Commencer par leur poser quelques questions informelles sur l'atelier d'alphabétisation : qu'ont-ils fait ? Est-ce qu'ils ont aimé ?
- Présentation de l'enquête : la bibliothèque et la Halte humanitaire veulent savoir comment se passent leurs séjours à la bibliothèque, ce qu'ils y font, qu'est-ce qu'ils aiment dans ce qu'elle leur propose, ce qu'ils souhaiteraient voir s'améliorer. Ce qui nous intéresse, c'est qu'ils nous racontent ce qu'ils font.
- S'ils sont d'accord, nous allons enregistrer notre conversation, mais tout sera anonyme.
- Tout ce qu'ils ont à dire est légitime. Ils peuvent parler librement et s'ils n'ont pas envie de répondre à des questions, cela ne pose pas de problème.

Connaissance générale de la Bpi

- Comment l'ont-ils connu ? Depuis quand la fréquentent-ils ?
- Quelle est leur fréquence de venue ?

Pratiques à la Bpi

- Que font-ils quand ils viennent ? Participation aux ateliers, recharge des portables, lecture, ressources de l'EAF, films ?
- Est-ce qu'ils vont dans un endroit particulier ? Qu'est-ce qu'ils aiment ou viennent chercher dans les espaces qu'ils fréquentent ?
- Est-ce qu'ils identifient certains bibliothécaires de la Bpi comme des "aides" en particulier ?
- Cohabitation avec les autres usagers

Perceptions de la Bpi

- Est-ce que la Bpi est un lieu d'accueil différent des autres lieux qu'ils fréquentent (bibliothèques et autres) ?
- Comment se sentent-ils dans ce lieu ?
- Est-ce qu'ils savent où ils sont (une bibliothèque) et si oui, est-ce qu'ils savent ce qu'est une bibliothèque ?

Après la Bpi

- Est-ce que depuis que vous fréquentez la Bpi, vous vous êtes mis à fréquenter d'autres lieux (question de se sentir légitimes dans d'autres lieux) ?
- Envisagent-ils de continuer à fréquenter la Bpi après le déménagement ?
- Quels sont les autres lieux que vous fréquentez ? quelles autres structures sociales et / ou culturelles sont fréquentées par les jeunes (par exemple, fréquentent-ils la Gaîté lyrique ?)

Depuis l'été 2023, une centaine de mineurs non accompagnés en situation de très grande précarité fréquente quotidiennement la Bpi. Un dialogue se noue avec les bibliothécaires, des services sont mis en place et des partenariats tissés avec les acteurs du champ social. Une enquête est lancée pour mieux connaître ces publics et leurs usages de la bibliothèque.

Qui sont ces jeunes ? Comment s'emparent-ils de la bibliothèque à la fois comme un lieu de calme, de sociabilité et d'apprentissage ? Comment les accueillir en tenant compte de leurs trajectoires de vie souvent bousculées ?

Cette enquête présente des pistes de travail pour réfléchir en équipe à l'accueil de ces publics et s'inspirer des actions conduites à la Bpi.

Retrouvez la version numérique de cette étude sur le site pro.bpi.fr

